

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

N° 36 – JUIN 2005

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers Membres,

En cette veille d'été, que je vous souhaite beau et reposant, j'aimerais vous livrer les dernières nouvelles de notre, votre association. Depuis l'assemblée générale à Rimouski, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à deux reprises : au mois de novembre 2004 et au mois de juin 2005 pour poursuivre la politique d'essor annoncée dans le numéro 35.

SOMMAIRE

Mot de la présidente	page 1
Les Nouvelles du Conseil d'administration	page 3
Activités 2004-2005 de la délégation suisse	page 5
Propos de la délégation française	page 6
Délégation québécoise	page 9
Congrès et formations	page 15

Ainsi que vous pourrez en juger par le site internet que Daniel Nussbaum a eu à cœur de développer, les activités de l’AIRHM, et notamment des délégations, prennent une ampleur nouvelle : après la Mauritanie, c’est au tour du Liban de nous offrir une fort intéressante manifestation en juillet ; puis, en octobre, vous serez invités à participer à notre journée d’études, qui se déroulera à Libramont (Belgique), en collaboration avec la Mutualité Socialiste du Luxembourg. Le présent numéro des Nouvelles vous permettra de découvrir le programme qui vous y est réservé. En 2006, vous serez conviés en Suisse, pour le 10^e congrès de l’AIRHM, à Lausanne, au

bord de notre superbe lac Léman, du 21 au 24 août... les vacanciers en profiteront pour découvrir nos richesses touristiques !

L’Assemblée générale du 21 octobre 2005, lors de notre journée d’études à Libramont, sera l’occasion de vous dévoiler nos projets d’extension, tant des délégations que des activités de mise en réseau. C’est dire combien je compte sur votre présence vu l’importance des décisions à prendre.

Dans l’attente de vous retrouver nombreux à la rentrée, je vous adresse mes chaleureux messages.
Votre présidente,
Viviane Guerdan

**Vous souhaiteriez que
votre site soit en lien avec
celui de l’AIRHM?**

**Vous êtes membres
de l’AIRHM ?**

**Faites-le
nous savoir**

nouvelles@airhm.org

LES NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JUIN 2005

Les membres du conseil d'administration se sont réunis les 10 et 11 juin dernier et ont fait le point sur les activités réalisées en cours d'année et ont planifié les activités à venir pour 2005-2006. Outre la préparation des colloques qui se tiendront à Libramont en octobre 2005 et à Lausanne en août 2006, les membres du conseil ont retenu un certain nombre de dossiers qui s'inscrivent dans la mission et l'AIRHM soit de «promouvoir, de réaliser et de diffuser toutes études et recherches en matière de déficience mentale, et d'encourager toute collaboration entre chercheurs et praticiens et toute démarche de recherche par des praticiens». Voici un aperçu de quelques-uns des projets en cours.

[Un lieu d'échange et de partage des savoirs](#)

Comme vous avez pu le constater le site Internet a fait peau neuve et ce n'est qu'un début. Il s'agit d'un outil formidable dont nous n'avons pas encore exploité toutes les possibilités, et nous comptons sur votre contribution pour le rendre vivant et interactif. Afin de soutenir les échanges et la collaboration entre les membres, nous ouvrirons bientôt une section réservée aux membres de l'AIRHM, contenant une

«notice biographique», précisant les intérêts de chacun d'entre nous en matière de recherche. Votre contribution à cette section sera sollicitée dans le courant des prochaines semaines. Afin d'alimenter le «centre de documentation virtuel» vous êtes invités à nous transmettre tout document, article, publication, rapport de recherche, référence que vous jugez utile et intéressante pour les membres de l'AIRHM. Si vous avez des suggestions pour créer un forum, nous serons heureux de donner suite à votre requête.

[Virtuellement vôtres...](#)

Les «Nouvelles de l'AIRHM» sont intégrées au Site Internet et nous songeons à modifier le format pour un style «Newsletter»; technologie oblige. Afin d'améliorer les échanges et la diffusion des travaux de recherche vous êtes invités à nous faire part des événements, des publications ou des rapports susceptibles d'intéresser les collègues de votre délégation régionale et les membres internationaux de l'AIRHM. Nous nous ferons un plaisir de les mentionner.

En outre, si vous désirez transmettre un court article, nous pourrions également le publier dans une section «Échos et débats». Vos suggestions seront les bienvenues.

De Montréal à Lausanne en passant par Libramont

L'Assemblée générale de l'AIRHM pour 2005 se tiendra vendredi 21 octobre prochain, dans la région luxembourgeoise, à Libramont, dans le cadre d'une journée d'étude qui portera sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le prochain congrès international de l'AIRHM, sous la présidence de Viviane Guerdan, se tiendra en 2006, à Lausanne en Suisse.

L' international : une vocation

Compte tenu de sa vocation internationale, les membres du conseil d'administration souhaitent que l'AIRHM développe

davantage ses liens de collaboration avec d'autres organisations internationales. Viviane Guerdan, la présidente, a entrepris des discussions avec l'OIF (Organisation internationale francophone); l'AIRHM-Québec participe à la préparation du congrès de l'AAMR (American Association on Mental Retardation), nous avons également approché l'IASSID pour coordonner certaines de nos activités. Les membres du CA se prononceront bientôt sur une «politique de coopération internationale», qui précisera les objectifs de l'AIRHM à cet égard et les modalités éventuelles de collaboration.

Mireille Tremblay, Ph.D

Secrétaire générale de l'AIRHM

nouvelles@airhm.org

LES ACTIVITES 2004-2005 DE LA DELEGATION SUISSE

La délégation suisse organise **des rencontres avec l'ensemble des membres** :

La rencontre de l'ensemble de la délégation permet à chaque sous-groupe de présenter le résultat de son travail aux autres membres, elle vise aussi à donner des nouvelles de l'AIRHM ou à aborder et approfondir un thème au choix ou à échanger de façon plus informelle.*

Actuellement la délégation suisse se partage en **5 sous-groupes de travail**

1. ***Un sous-groupe*** pour la ***préparation du congrès AIRHM 2006**, ce groupe est piloté par Viviane Guerdan.
2. ***Un sous groupe*** sur le thème ***prévention de la maltraitance*** qui prépare un symposium pour le congrès 2006.
3. ***Un sous groupe*** est piloté par Catherine Agthe-Diserens sur le thème de la ***solitude et la vie affective,*** il prépare un symposium pour le congrès 2006.
4. *** Un sous-groupe*** sur la généralisation et le transfert des apprentissages ***ce sous-groupe prépare un symposium pour le congrès 2006.**
5. ***Un sous-groupe*** sur le recensement et l'organisation de la documentation sur les recherches* sur le thème du handicap mental en Suisse francophone.

**Tous les PV des différentes séances sont à disposition sur le site Internet de la délégation suisse*
Manon Masse, Responsable de la Délégation suisse

PROPOS DE LA DELEGATION FRANÇAISE

La préparation des États généraux du Handicap, qui ont eu lieu le vendredi 20 mai 2005 et rassemblé plus de 2 000 personnes à la Maison de l'UNESCO à Paris, a absorbé l'énergie d'un certain nombre des membres de la Délégation française et de son responsable. C'est une des raisons de la rupture momentanée à l'habitude, installée depuis quelques années, de fournir aux lecteurs des Nouvelles des analyses de publication sélectionnées, leur permettant de se tenir au courant de l'évolution des idées.

L'événement qui a connu un succès médiatique sans précédent, étant maintenant derrière nous, nous reprenons le rythme de nos activités et nous sommes heureux de vous proposer l'analyse de trois ouvrages.

Fragments sur le handicap et la vulnérabilité

Charles GARDOU
Éditions Érès, 2005
261 pages (25 €)

Sorti dans le cadre de la préparation des "États généraux du handicap : le temps des engagements", cet ouvrage de synthèse est venu à point nommé. En effet, il a pour objectif de faire rupture dans la manière de penser et de prendre en compte le handicap, afin de susciter une mutation culturelle. Il aborde, sans esquive, les questions fortes inhérentes au handicap : parents, fratrie, professionnels, affectivité et sexualité, éthique, école, société... En même temps qu'une réflexion ouverte à tous, il propose un itinéraire à l'usage des formateurs.

La notion de norme et celle de catégorisation envahissent aujourd'hui nos sociétés de manière inconsciente, névrotique voire obsessionnelle ! Qui ne voit les dégâts qu'elles génèrent ? Elles opposent, marginalisent, enferment. Elles empêchent de connaître ceux qui ne sont pas « comme les autres », de construire,

avec eux et à partir du lieu qui est le leur, ce qui correspond à leur manière d'être et à leur désir. De sorte que la frontière reste étanche entre d'un côté, les « bien-portants » qui constituent la majorité, et de l'autre, les « handicapés » considérés comme un groupe en soi, une catégorie, un genre, une humanité spécifique.

Or, le handicap n'est que l'un des aspects des problèmes généraux de notre humanité, dont il ne fait qu'amplifier la diversité. Le sort peut amener celui-ci ou un autre, sans aucune prévisibilité ni équité, à en être victime. Parce qu'il relève de l'ordinaire de la vie, le handicap est à prendre en compte chaque fois que l'on pense l'homme et ses droits, que l'on éduque ou que l'on forme, que l'on élabore des règles et des lois, que l'on conçoit l'habitabilité sociale ou que l'on aménage les espaces citoyens : c'est de cette seule manière que pourra s'accomplir la *désinsularisation* de ceux que le hasard n'a pas mis du bon côté.

Trois conditions sont nécessaires pour opérer cette mutation culturelle : "conscientiser" ce que vivent les personnes en situation de handicap, apprendre à

contester le pouvoir des normes, et déployer, hors du misérabilisme ou de l'héroïsme, une volonté profondément réformatrice. C'est à cela que s'emploie Charles Gardou dans ce livre, qui fait écho

à ses recherches et à ses actions sur le terrain, notamment au niveau du « Conseil national *Handicap : sensibiliser, informer, former* », qu'il copréside avec Julia Kristeva.

Enfances et Psy n° 24 : Comment les enfants apprennent-ils ?

Sous la direction de Marie-Luce Verdier-
Gibello et Ginette Francequin
ÉRÈS, 2003,
143 pages (15 €)

Ce numéro de l'excellente revue "Enfances et Psy" intéresse tout particulièrement les personnes qui accompagnent la petite enfance handicapée. En effet, se poser la question : « *Comment les enfants apprennent-ils ?* » ou « *Qu'est-ce qu'apprendre ?* », c'est précisément envisager, à propos de tous les enfants, la façon dont l'enfant en situation de handicap ou au développement entravé, retardé, va procéder pour contourner les obstacles et progresser malgré les difficultés.

Apprendre, dit Philippe Perrenoud, c'est d'abord désirer, mais c'est aussi persévérer, c'est surtout prendre des risques, interagir en vue de découvrir et de construire le savoir et tout d'abord se construire. Ils sont-là les moteurs du changement, des acquisitions, des apprentissages. C'est cela, le métier d'enfant, le métier d'écolier. Mais l'enfant apprend bien avant d'entrer à l'école.

Sylvie Rayna nous dit que les bébés apprennent à jouer avec leurs idées et à les échanger avec leurs pairs bien avant la parole.

De fait, confirme Bernard Gibello, il existe bien d'autres apprentissages que les apprentissages scolaires, les uns nourrissant la pensée, les autres demeurant implicites et inconscients. D'une part, comme le dit Alain Bentolila, un enfant n'apprend jamais seul et d'autre part, la charge émotionnelle, souvent importante, favorise les apprentissages les plus stables.

Finalement, c'est bien dans des activités spontanées que s'apprennent, les codes des échanges et les règles de la société, constate Julie Delalande. C'est entre jeu et réalité que la pensée des enfants se construit nous dit Claudine Petit. Quelle que soit la discipline, kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, les éducateurs de jeunes enfants handicapés, peuvent faire et font quotidiennement les mêmes constats.

Voir ces conditions basiques confirmées par des chercheurs en sciences de l'éducation, des psychanalystes, des psychiatres, des psychologues, des sociologues ne pourra que rassurer les professionnels du handicap et les étayer dans leurs charges éducatives.

L'identité handicapée

Michel MERCIER

Presses Universitaires de Namur, 2004

329 pages (22 €)

L'identité est le résultat d'une élaboration psychique personnelle et d'un renvoi psycho-social en miroir. Fragile et complexe, elle est le lieu de l'affirmation de soi et aussi la cible du regard de l'autre. Elle contribue à l'originalité de la personne, mais elle la soumet aussi aux contraintes des représentations sociales. Elle est tout à la fois individuelle et collective, tangible et symbolique, réalité et illusion. Notre identité est intimement liée à notre développement psychologique, à notre image corporelle et à notre place dans la société. Nous sommes, chacun, appelés à l'apprivoiser d'une part et à la forger d'autre part.

Lors d'un congrès qui s'est tenu à Namur, des professionnels et des chercheurs universitaires, directement concernés par le handicap physique, ont tenté d'appréhender des aspects de l'identité humaine au regard de leur propre situation de handicap. Leurs contributions ont donné naissance à ce livre, qui frappe par son originalité et sa vérité.

Pour ces intellectuels qui, avec d'autres, ont voulu faire le point sur les difficultés, mais aussi les fécondités engendrées par la situation de handicap, *l'identité handicapée* est, comme chez tout un chacun, un processus en permanente mutation, où interagissent l'image de notre corps blessé, le renvoi des souffrances familiales et du regard des autres, représentation qui est appelée à être acceptée, puis dépassée.. Cette réflexion s'adresse à tous : professionnels, scientifiques, femmes et hommes qui se laissent interpeller par les faiblesses et les forces de l'être humain.

Roger SALBREUX, Responsable de la Délégation Française

LA DELEGATION QUEBECOISE

VIE ASSOCIATIVE DE L'AIRHM-QUÉBEC

L'AIRHM-QUÉBEC au XXIV^e Congrès de l'AQIS : Des orientations stratégiques pour 2004-2005

L'AIRHM-Québec, en collaboration avec l'AQIS (Association du Québec pour l'intégration sociale), dans le cadre de son XXIV^e congrès annuel, invitait ses membres à participer à une rencontre spéciale qui s'est tenue jeudi le 26 mai dernier, à Rimouski. Lors de cette rencontre les personnes présentes ont échangé sur l'état de la recherche en déficience intellectuelle au Québec, sur leurs préoccupations respectives et sur la contribution de l'AIRHM-Québec à la promotion, la diffusion et le développement de la recherche francophone en déficience intellectuelle.

Il existe déjà plusieurs associations en déficience intellectuelle qui permettent aux personnes du milieu de la recherche, de la pratique, aux «personnes présentant une déficience intellectuelle» et aux familles d'échanger à-propos de leurs intérêts respectifs, du développement des pratiques, de l'expertise et de la recherche. C'est pourquoi l'AIRHM-Québec souhaite développer des liens de collaboration avec les associations existantes afin de promouvoir, diffuser et développer la recherche. Une meilleure connaissance des intérêts des chercheurs et des chercheuses est souhaitée afin de susciter des collaborations. Les membres de l'AIRHM-Québec qui ont participé à cette réunion ont exploré certaines avenues qui nous permettraient de mieux connaître les recherches en cours au Québec, dans le domaine de la déficience intellectuelle.

Afin de soutenir la vie associative de l'AIRHM-Québec, il a été convenu de procéder à la mise sur pied d'un «bureau», qui agira en tant que comité exécutif afin

de planifier, coordonner et réaliser les activités de l'AIRHM-Québec, et ce en conformité avec le règlement interne de l'AIRHM international. Daniel Boisvert, directeur du CNRIS (Consortium national de recherche en déficience intellectuelle) et Claude Normand, professeure en psychoéducation à l'Université du Québec en Outaouais, ont accepté de contribuer au développement de la vie associative de l'AIRHM-Québec.

Afin de permettre aux membres de l'AIRHM-Québec de partager leurs savoirs, d'échanger sur leurs priorités et leurs préoccupations de recherche, il a été suggéré de créer et d'animer un forum de discussion, via Internet. Le site de l'AIRHM pourrait être utilisé à cette fin. Les membres de l'AIRHM-Québec seront également invités à contribuer à la préparation du prochain congrès international de l'AIRHM qui se tiendra à Lausanne, en août 2006.

Nous remercions l'AQIS qui a permis la réalisation de cette activité, et nous espérons pouvoir renouveler cette collaboration à l'avenir.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

De l'expérience à l'expertise...le développement et la contribution de la recherche en déficience intellectuelle

Plusieurs membres de l'AIRHM-Québec ont participé à la journée Recherche-Défi de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI), qui se tenait à Rimouski le 27 mai dernier, dans le cadre du congrès de l'AQIS.

Parmi eux, Colette Jourdan-Ionescu présentait, avec des collègues, une communication sur le mentorat par les pairs; Pierre Morin présentait les résultats

de «l'évaluation de l'ajustement à la vie collective après un long séjour en institution», Robert Doré abordait la question de l'intégration scolaire. Daniel Boisvert (CNRIS), Céline Mercier (CRDI Lisette-Dupras), Claude Normand (UQO) et Jean Voyer (CSDI Mauricie\Centre du Québec) participaient au symposium visant à faire le point sur les expériences d'innovation et de développement de la recherche en déficience intellectuelle au Québec.

Dans le cadre de sa communication Mireille Tremblay, secrétaire générale de l'AIRHM, faisait état de l'évolution des valeurs, de l'organisation des services et des pratiques dans le domaine de l'intervention auprès des «personnes présentant une déficience intellectuelle»; évolution qui fut si importante que certains ont évoqué un changement de paradigme. Du processus de désinstitutionnalisation, à la reconnaissance des droits civils et démocratiques des «personnes présentant une déficience intellectuelle», cette évolution a suscité l'émergence d'une nouvelle expertise dans les centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) du Québec. La transformation des rapports entre l'État et les «personnes présentant une déficience intellectuelle» a connu trois phases distinctes depuis le début des années 1970. La première révolution a présidé à la transformation des croyances et des valeurs. La deuxième a complètement transformé les organisations et les structures de services dans le cadre de la «désinstitutionnalisation», et, finalement, la troisième et dernière révolution, à laquelle on assiste présentement, fait référence à la «professionnalisation» de l'intervention.

L'amélioration des pratiques, le développement de la formation et l'essor de la recherche, ont présidé à l'émergence d'une expertise professionnelle en déficience intellectuelle. Après avoir connu une révolution culturelle axée sur la

reconnaissance de leurs droits, après avoir transformé les organisations et les structures pour améliorer leur qualité de vie, les CRDI ont dû développer une expertise professionnelle spécialisée, afin de soutenir l'intégration et la participation sociale des «personnes présentant une déficience intellectuelle». Ainsi cette révolution culturelle, organisationnelle et professionnelle a transformé l'expérience acquise par les intervenantes et les intervenants, dans le cadre du processus d'intégration sociale des «personnes présentant une déficience intellectuelle» en expertise; expertise qui s'est affirmée dans les programmes de formation et de recherche.

Les actes de la Journée Recherche-Défi seront disponibles dans le courant de l'automne.

ÉCHOS ET DÉBATS : LA RECONNAISSANCE ET L'EXERCICE DES DROITS

Un nouveau site pour la Déclaration de Montréal

La Déclaration de Montréal dispose d'un nouveau site Web que l'on peut consulter à l'adresse suivante :

www.declarationmontreal.com.

On trouvera sur ce site la Déclaration de Montréal sur la déficience intellectuelle (en 4 langues) adoptée le 6 octobre 2004, un résumé des activités entourant la conférence, ainsi que son déroulement, la liste des signataires et plusieurs documents découlant de la conférence, tels que les discours prononcés, l'exposé des expériences novatrices, des photos et des extraits vidéos, etc. De plus, la section «Quoi de Neuf?» vous tiendra au courant des derniers développements en terme d'impacts et de diffusion de la Déclaration de Montréal sur la déficience intellectuelle.

Un programme de formation de l'AQIS-IQDI sur l'accompagnement des personnes présentant une déficience intellectuelle.

L'AQIS et l'IQDI ont développé une diversité d'outils pour promouvoir l'exercice des droits des «personnes présentant une déficience intellectuelle» et accompagner les familles, les intervenantes et les intervenants dans cette démarche. Ainsi la Charte des valeurs (www.aqis-iqdi.qc.ca), issue d'une vaste consultation, expose les valeurs fondatrices du processus d'intégration sociale des «personnes présentant une déficience intellectuelle» et la reconnaissance de leurs droits. Un «Guide de réflexion en matière de prise de décision» a été publié en 2001, afin de soutenir une réflexion éthique sur les enjeux associés au processus de prise de décision concernant les «personnes présentant une déficience intellectuelle».

Plus récemment, l'IQDI développait un programme de formation destiné aux personnes, intervenantes ou intervenants, membres de la famille, gestionnaires, personnel clinique, etc. qui accompagnent les «personnes présentant une déficience intellectuelle». Sous le titre «Vers la prise de décision. Prendre la décision de décider pour l'autre : un pensez-y bien», cette formation invite les participantes et les participants à réfléchir sur la nature et la portée des valeurs véhiculées dans les interventions ou dans le cadre de l'accompagnement des «personnes présentant une déficience intellectuelle». Ils sont également invités à examiner leurs perceptions face aux personnes, aux changements, aux rôles et responsabilités des aidants et à réfléchir sur les impacts pour la personne accompagnée et sur le recours au «contrôle bienveillant». Une prochaine session de formation se tiendra les 26, 27, et 28 septembre prochains, avec Sylvie Dubois, MA Ed., conseillère à l'intervention et à l'éthique à l'AQIS. On peut obtenir des renseignements sur ce programme auprès de Yolande Thibodeau,

ythobideau@aqis-iqdi.qc.ca, ou sur le site de l'AQIS-IQDI : www.aqis-iqdi.qc.ca.

Un programme d'éducation à la citoyenneté avec les «personnes présentant une déficience intellectuelle»

On peut classer les droits humains, énumérés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, en trois catégories. Une première catégorie comprend les droits civils qui ont pour but de protéger l'intégrité physique, psychologique et morale des individus et visent à les préserver des abus, de la torture ou de la dictature. Dans une deuxième catégorie on retrouve les droits économiques, sociaux et culturels, qui reconnaissent aux personnes le droit de participer activement à la société, comme le droit à l'éducation, au travail, au loisir ou à un revenu décent. Finalement les droits politiques constituent la troisième catégorie de droits, soit ceux en vertu desquels les citoyennes et les citoyens exercent démocratiquement le pouvoir sur les affaires publiques de la nation. Certains groupes de la collectivité sont plus vulnérables à l'exclusion et à la privation de certains de leurs droits. Comme pour tous les autres citoyennes et citoyens, vulnérables ou non, les «personnes présentant une déficience intellectuelle», afin d'exercer la totalité de leurs droits tels que reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, doivent d'abord être protégées ou se protéger physiquement, psychologiquement et moralement de toute forme d'abus; elles doivent ensuite être en mesure de participer activement à la vie culturelle, économique et sociale de leur communauté et finalement elles doivent occuper la place qui leur revient dans l'univers politique.

«Les personnes présentant une déficience intellectuelle» ont dû franchir les étapes successives de la reconnaissance de leurs droits civils dans le cadre de la désinstitutionnalisation, elles ont ensuite accédé à la reconnaissance de leurs droits

sociaux, économiques et culturels dans une perspective d'intégration sociale, mais elles doivent encore se battre pour obtenir la reconnaissance de leurs droits politiques et démocratiques, dernière étape de l'exercice d'une véritable citoyenneté, à part égale et entière...

L'éducation aux droits et à la citoyenneté constitue un excellent moyen pour développer les compétences nécessaires à la participation politique et démocratique. Pour Henry Milner les compétences civiques réfèrent «aux compétences et aux habiletés dont disposent les citoyens pour comprendre le monde politique» (2004, *La compétence civique*, Presses de l'Université Laval, p.13); elles reposent également sur «la volonté et la capacité de s'impliquer dans le discours public et d'évaluer la performance de ceux qui occupent des postes politiques» (Galston, cité dans Milner, *La compétence civique*, Presses de l'Université Laval, p.13).

C'est afin de soutenir et promouvoir les droits universels des «personnes ayant une déficience intellectuelle» ou un «handicap mental» qu'un programme d'éducation à la citoyenneté, fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration de Montréal, est actuellement en développement avec le conseil d'unité du CAT de Montigny en Gohelle (France), le comité des usagers du CRDI Gabrielle-Major (Québec) et Le SAPHA de Mons (Belgique). Une conférence sur ce sujet avait déjà été présentée dans le cadre du Congrès de l'AIRHM tenu à Rimouski en août dernier. Les résultats de cette démarche de recherche-action seront présentés dans le cadre du prochain congrès international de l'AIRHM prévu pour le mois d'août 2006, à Lausanne. Pour plus de renseignements sur ce projet on peut s'adresser à : mireille.tremblay@inm.qc.ca.

ÉVÉNEMENTS **Le congrès de l'AAMR-2006**

L'Association américaine du retard mental (AAMR) de concert avec la région no X et l'AAMR-Québec ainsi que leurs partenaires (ACREDI, AIRHM, CNRIS, FQCRDI, IASSID, Inclusion international, et l'OPS/OMS) sont fiers d'annoncer le Sommet de l'Alliance internationale pour l'Inclusion Sociale qui se tiendra du 2 au 5 mai 2006 à Montréal, au Fairmont-Le Reine Élisabeth. Cet événement unique réunira des intervenants, des chercheurs, des gestionnaires, des «personnes présentant une déficience intellectuelle» et leur famille, des groupes de défense de droits et autres spécialistes. Pour plus d'information on peut contacter Yves Lachapelle, PhD, à l'adresse suivante : yves.lachapelle@uqtr.ca.

Symposium international sur les droits sexuels des personnes handicapées intellectuelles

Dans le cadre du 17^{ème} congrès mondial de sexologie qui aura lieu au Palais des Congrès à Montréal, du 10 au 15 juillet 2005, se tiendra un symposium sur les droits sexuels des personnes handicapées intellectuelles. En plus de cet événement, une série de conférences abordera la question de la sexualité des personnes handicapées. On peut se renseigner à l'adresse suivante : www.montrealsex.com.

Michel Mercier, président d'honneur de l'AIRHM, professeur aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur (Belgique), y présentera deux communications, l'une sur les aspects psychosociaux de la réaction à la déficience physique, dans le champ de la sexualité et de la relation émotionnelle aux autres et la seconde sur les aspects psychosociaux de l'assistance directe à la sexualité. André Dupras, professeur au Département de sexologie de l'UQAM (Québec), abordera la question des «Droits

sexuels des personnes handicapées intellectuelles», Monique Martinet, neuro-psychiatre et pédiatre, à Besançon (France) traitera de «La réalité de la vie sexuelle des personnes handicapées mentales aujourd'hui. Qu'implique son développement?», et Catherine Agthe Diserens, sexo-pédagogue spécialisée à Nyon (Suisse) présentera sa communication «Voix du cœur..voix du corps..Comment les accompagner?». Les résumés des présentations sont disponibles sur le site Web du congrès.

Le tournoi de golf du CNRIS

Le tournoi de golf annuel au bénéfice du Consortium National de Recherche sur l'Intégration Sociale (CNRIS) se tiendra jeudi le 15 septembre 2005, au Club de golf Bic, près de Rimouski. Pour les personnes intéressées, les inscriptions doivent être enregistrées auprès de Claire.doucet.crdibsl@ssss.gouv.qc.ca, avant le 12 août 2005. On peut trouver des renseignements concernant cette activité sur le site du CRDI du Bas-Saint-Laurent, www.crdibsl.qc.ca. Pour plus d'information sur le CNRIS on peut consulter à l'adresse suivante : www.cnriss.org.

Le XVI^è congrès de l'IQDI : «Heureux qui communique»

Le XVI^è congrès de l'IQDI se tiendra les 18 et 19 novembre prochains, à Trois-Rivières. Communiquer ce n'est pas seulement parler! On ne peut pas ne pas communiquer! Comme Jacques Salomon l'enseigne, la communication commence quand on s'assure que l'autre a bien compris ce que l'on veut dire. La communication, est-ce un langage, un engagement de soi vers l'autre, un engagement réciproque? Le thème de la communication est vaste et fascinant. Plusieurs partenaires se sont joints pour préparer cet événement. Les participantes et participants sont invités à faire le tour de toutes les facettes de la communication : soutien à la communication pour les

personnes par la parole, par la communication non verbale, par les arts, par la technologie, par le gestuel, par les sens...; relations avec la famille, circulation de l'information entre les personnes, les familles, les intervenants, les gestionnaires, le partenariat, les recherches portant sur la communication... autant de thèmes qui pourront être abordés. Renseignements : www.aqis-iqdi.qc.ca.

Le colloque de la FQCRDI : la formation au cœur de la transformation

Le réseau des services de santé et des services sociaux au Québec est en pleine mutation, avec la création de 95 centres de santé et de services sociaux (CSSS), qui ont fusionné sur une base régionale les services des centres hospitaliers de courte durée (CHCD), des centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), et des centres locaux de services communautaires (CLSC). Dans le contexte de cette importante réorganisation, les CRDI ont vu leur expertise spécialisée reconnue, en tant qu'organisations offrant des services de 2^e ligne. Ils seront appelés à travailler en étroite collaboration avec les CSSS au sein des «réseaux de services intégrés» sur une base territoriale.

La formation des intervenantes et des intervenants prend tout son sens dans ce nouveau contexte et ce thème fera l'objet du prochain colloque de la FQCRDI. C'est dans la région de la Mauricie et du Centre du Québec qu'aura lieu cet événement, les 25 et 26 octobre 2005 : «TRANS-FORM-ACTION. TRANSformation pour un réseau en changement; FORMation pour le rehaussement des compétences; ACTION pour une offre de services spécialisés». Des renseignements additionnels seront disponibles bientôt sur le site de la FQCRDI : www.fqcrdi.qc.ca.

Un comité de travail de la FQCRDI procède actuellement à l'évaluation des besoins de formation dans les CRDI, par le biais de questionnaires. L'objectif des travaux est de déposer des

recommandations concernant la formation afin de soutenir l'offre de services spécialisés des CRDI.

PUBLICATIONS
Indicateurs de gestion de la FQCRDI

La FQCRDI publiait récemment un numéro hors série du Magazine Enjeux-DI, sur «Les indicateurs de gestion...Des outils à s'approprier». Cette publication présente les indicateurs de gestion comme un processus continu d'amélioration de la qualité des services. Ce numéro met en lumière plusieurs facettes de l'utilisation des indicateurs de gestion, notamment dans le cadre de la démarche d'agrément, de la gestion de la qualité des services, de la prestation sécuritaire des services, des mesures de contrôle et des suivis de gestion... Cette édition présente également l'implantation d'un système d'assurance de la qualité basé sur l'utilisation d'indicateurs tant cliniques, qu'administratifs au CRDI de Québec, ainsi que le portrait du SICDI (système d'information clientèle en déficience intellectuelle au Québec). On peut se procurer ce numéro auprès de Lise St-Pierre, lise.stpierre.fqcrdi@ssss.gouv.qc.ca, ou se renseigner sur le site de la FQCRDI, www.fqcrdi.qc.ca.

Mireille Tremblay, PhD,
Déléguée pour le Québec,
Secrétaire générale de l'AIRHM

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES

Libramont (Belgique) 20 & 21 octobre 2005

La Mutualité Socialiste de la province du Luxembourg a constaté, sur son territoire, via ses deux asbl, la CSD (Centrale de Soins à Domicile) et l'ASPH (Association Socialiste de la Personne Handicapée), un déficit d'information et d'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) au service des personnes handicapées. Pour pallier ce déficit, elle organise, en collaboration avec le CRETH (Centre de Ressources et d'Evaluation des Technologies adaptées aux personnes Handicapées) du Département de psychologie de la Faculté de médecine (Namur), et avec l'AIRHM un colloque sur le thème des technologies de l'information et de la communication pour l'intégration des personnes handicapées accompagné de démonstrations de matériels adaptés.

Nous lançons un appel à tous ceux et celles qui souhaitent présenter une expérience dans le domaine de l'utilisation des TIC adaptées aux personnes présentant une déficience intellectuelle. En effet, outre des conférences à caractère académique le matin, l'après-midi sera l'occasion pour les participants d'échanger au travers d'ateliers leur expérience dans le domaine ainsi que d'assister à des démonstrations de matériels adaptés.

Vendredi 21 octobre 2005 : **Utilisation des TIC pour les personnes déficientes mentales**
en partenariat avec l'AIRHM

Jeudi 20 octobre 2005 : **Utilisation des TIC pour les personnes déficientes motrices et sensorielles**
en partenariat avec le projet EQUAL du FSE

Pour plus d'information se référer au site AIRHM : www.airhm.org

L'appel à propositions est donc lancé. Toute personne intéressée peut faire part d'une proposition à ce sujet à l'adresse suivante: gba@psy.fundp.ac.be

NB *L'ensemble des membres recevra un programme ainsi qu'un bulletin d'inscription. Une réduction de 10 euros est octroyée aux membres de l'AIRHM*

FESTIVAL ARTHEMO: Art et handicap mental

9-11 septembre 2005, Morges (Suisse)

Favoriser la rencontre entre artistes et artistes handicapés, permettre à des personnes handicapées mentales de mieux faire connaître leurs talents artistiques et faire découvrir des créations originales (peintures, sculptures, spectacles) et par là intégrer l'expression artistique des personnes handicapées mentales dans l'ensemble de la production artistique...ARTHEMO C'EST TOUT CELA !

Pour informations complémentaires : www.arthemo.ch

QUESTIONS DE PASSAGES...DU CHEMIN DES PASSANTS AU CHEMIN DES PASSEURS

46^{ème} journées d'études du Gerse en collaboration

avec l'ifts (institut de formation des travailleurs sociaux)

VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 OCTOBRE 2005 A ECHIROLLES (FRANCE)

Dans la pratique au quotidien avec des personnes déficientes intellectuelles, la question des passages est-elle prise en compte ? Comment s'élabore-t-elle, comment se traduit-elle, et comment est-elle vécue par les personnes elles-mêmes, leur famille, les professionnels... ?

Pour toute information complémentaire et obtenir le dossier d'inscription :

Gerse2005@ifts-asso.com

**9e Colloque francophone de Noirlac (Cher)
16-17-18 Novembre 2005**

Handicap et qualité de vie

Les progrès dûs aux nouvelles technologies

Inscription et contact congressistes : Mme Marie-Hélène Chatiron, APEI- BP88- F 18203
Saint-Amand-Montrond Cedex, Tél : 0249964301 Fax : 0248961755, E-mail :
www.apei.asso.fr

ADRESSES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

AFRIQUE DE L'OUEST, MAURITANIE :

Monsieur Banamou Ould LEMRABOTT
BP 6894-Nouakchott – Mauritanie
Tél/fax (222) 254868
E-mail : amphmorg@yahoo.fr

QUEBEC :

Madame Mireille TREMBLAY
828 Des Merles
Longueuil, Québec
JAG IIKIX Canada
Tél: +1 450 646 51 12
E-mail : mireille.p.tremblay@videotron.ca

BELGIQUE ET GRAND DUCHÉ :

Monsieur Marc Derouaux
« Le Bercaïl » rue St-Nicolas
154B- 4000-Liège
(Belgique)
E-mail : mderouaux@swing.be

SUISSE :

Madame Manon MASSE
Haute Ecole Sociale HES Genève
Rue Prévost-Martin 28
Case postale 265
1211 Genève 4
Téléphone: ligne direct: 022.322.14.84
secrétariat: 022.322.14.14
Fax: 022.322.14.99
E-mail: manon.masse@ies.unige.ch

FRANCE :

Docteur Roger SALBREUX
238bis-240 Boulevard Voltaire
F-75011 PARIS (France)
Tél. : 0033 1 43 71 62 60
Fax : 0033 1 43 71 36 06
E-mail : airhm-france@wanadoo.fr

LIBAN :

Monsieur Gaby SALIBA
Institut des Sciences Sociales
S.II,U.L., Rabieh, Liban
Tél : 04 524 733
Fax. 04 404 285
E-mail : gsaliba@inco.com.lb

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Rédaction :

Samuela VARISCO
HUG, Dépt. de Psychiatrie
Unité de Psychiatrie du Développement Mental (UPDM)
2, Ch. Du Petit-Bel-Air
1225 Chêne-Bourg (CH)
Tél : 0041 22 305 43 86
Fax : 0041 22 305 43 76
E-mail : samuella.varisco@hcuge.ch